

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance extraordinaire du 16 décembre 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Étchemin tenue le mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Étchemin.

Sont présents :

Madame la conseillère : Judith Leblond

Messieurs les conseillers : Paul Poulin
Serge Plante
André Turmel
Jean-Guy Gosselin
Sylvain Drouin

formant quorum sous la présidence de M. le maire, Harold Gagnon.

Est également présent :

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

OUVERTURE.

À 19 h 30, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance par la lecture de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil par le directeur général/secrétaire-trésorier.

À M. le maire Harold Gagnon, Mme la conseillère Judith Leblond et MM. les conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Jean-Guy Gosselin et Sylvain Drouin.

AVIS vous est par la présente donné par le soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Étchemin aura lieu, le mardi 16 décembre 2014, à 19 h 30 à la salle du conseil, au 208, 2^e Avenue, aux fins de :

1. Adoption du règlement numéro 142-2014 ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires 2015 et de décréter l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées par la Municipalité de Lac-Étchemin pour l'exercice financier 2015.
2. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations de la Municipalité de Lac-Étchemin, années 2015-2016-2017.

Donné à Lac-Étchemin, ce 8^e jour de décembre 2014.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Monsieur le maire Harold Gagnon procède à la lecture d'un document qui présente sommairement les lignes directrices du budget 2015. Ce texte sera disponible dans toute son intégralité et accompagnera les documents budgétaires qui seront présentés à l'intérieur de l'édition de décembre 2014 du bulletin municipal l'Info du Lac.

Le directeur général présente et commente le document "Prévisions budgétaires 2015". Il donne également, à la satisfaction de tous, les explications pertinentes aux interrogations des personnes présentes.

235-12-2014 SP1
1.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 142-2014 AYANT POUR OBJET D'ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET DE DÉCRÉTER L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTES TAXES ET COMPENSATIONS À ÊTRE IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 142-2014 en date du 12 décembre 2014;

Considérant que lors de la présentation de l'avis de motion, à la séance ordinaire du 4 novembre 2014, une demande de dispense de la lecture lors de l'adoption a été présentée;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 142-2014;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE le conseil confirme par la présente résolution, l'adoption du règlement numéro 142-2014 tel que rédigé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

236-12-2014 SP1
2.

LECTURE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL POULIN ET RÉSOLU :

QUE le programme triennal annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante soit et est adopté pour un montant totalisant une somme de 5 844 795 \$ en immobilisations pour les années 2015-2016-2017.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER